

Communiqué
de presse
4 octobre 2011

Projet de modernisation du stade Roland-Garros : la concertation est lancée

Du 8 octobre au 20 novembre 2011, la Fédération Française de Tennis engage une large concertation sur le projet de modernisation du stade Roland-Garros. Chacun est invité à s'informer et s'exprimer sur ce projet qui vise à améliorer les conditions d'accueil des acteurs du tournoi et du public, pour le maintenir au niveau des plus hauts standards internationaux.

Le projet de modernisation du stade Roland-Garros entre dans une nouvelle phase : la concertation publique. Elle sera menée du 8 octobre au 20 novembre, sous l'égide d'une personnalité indépendante : Jean-Pierre Tiffon. Ce garant, nommé par la Commission Nationale du Débat Public le 6 juillet dernier, veillera à la sincérité et à la transparence de l'information présentée au public et au bon déroulement de la concertation.

Début 2012, elle sera suivie par une enquête publique, puis par un vote au Conseil de Paris de la révision simplifiée du Plan local d'urbanisme (PLU) sur le site de Roland-Garros, préalable juridique à la réalisation du projet. Les premiers travaux, quant à eux, devraient démarrer à la fin de l'année 2012.

Le projet présenté aujourd'hui, dans le cadre de la concertation, prévoit, d'une part, d'**augmenter la superficie du site actuel** et, d'autre part, d'**améliorer son fonctionnement et ses équipements**. Au programme : la **couverture du court Philippe-Chatrier d'un toit rétractable** afin de pouvoir jouer par tous les temps et en soirée, la démolition du court n°1 pour permettre la **création d'une vaste esplanade** ainsi que la **réalisation d'un nouveau court de 4 950 places** dans la partie sud-est du Jardin des Serres d'Auteuil. Ce court sera intégré harmonieusement à son environnement et abritera des serres de collections sous ses tribunes. **Les serres historiques, quant à elles, ne sont pas concernées par les aménagements du projet : elles seront donc maintenues telles qu'elles existent aujourd'hui.**

Respectueuse de l'histoire, cette modernisation privilégiera l'aspect qualitatif à l'aspect quantitatif, dans un souci de responsabilité et de durabilité. Elle pérennisera l'avenir du tournoi de Roland-Garros et indirectement celui du tennis français.

Le dispositif de concertation

Soucieuse d'associer tous les acteurs à l'élaboration du projet de modernisation du stade Roland-Garros – riverains, sportifs, élus et toute personne intéressée par ce projet –, la Fédération Française de Tennis organise une importante phase de concertation publique du 8 octobre au 20 novembre 2011.

Pour cela, un dispositif complet est mis à la disposition du public au siège de la FFT, à la mairie du 16^{ème} arrondissement et à la mairie de Boulogne-Billancourt : un dossier de concertation, une exposition, une lettre d'information et un registre d'expression. Un site internet dédié à la concertation www.concertation-rolandgarros.fr sera également mis en ligne le 8 octobre.

De plus, des moments d'échanges avec le public seront organisés au siège de la Fédération Française de Tennis :

2 réunions publiques

- Présentation du projet, **lundi 10 octobre à 20h15** ;
- Bilan de la concertation, **mardi 15 novembre à 18h30**.

3 réunions thématiques

- Les aménagements du stade (1^{ère} partie), **lundi 17 octobre à 18h30** ;
- Les aménagements du stade (2^{ème} partie), **jeudi 20 octobre à 18h30** ;
- Le stade dans son environnement, **jeudi 3 novembre à 18h30**.

1 audition publique

- Audition par le garant des différents acteurs du projet pour élaborer le bilan de la concertation, **mercredi 9 novembre à 18h30**.

> *Modernisation du stade Roland-Garros, concertation publique du 8 octobre au 20 novembre.*
Toutes les informations sur www.concertation-rolandgarros.fr

Contacts presse FFT

Elisabeth BAYLIS,
attachée de presse Corporate. Tél. : 01 47 43 51 31 – 06 72 16 39 86 - ebaylis@fft.fr

Christophe PROUST,
responsable du Département presse. Tél. : 01 47 43 48 06 – 06 21 60 32 69 - cproust@fft.fr